— COLLOQUE

PLAIDOYER POUR UN LOBBYING D'UTILITÉ COLLECTIVE !

Comment défendre les enjeux de santé, de solidarité, d'écologie et d'emploi face aux intérêts économiques court-termistes ?

Mardi 1er Juillet 2025
FIAP, 30 rue Cabanis, 75014 Paris

JE M'INSCRIS

Organisé par

l'agence RUP
Communication utile pour idées essentielles

— CONTEXTE

La Révolution française a banni les corps intermédiaires pour qu'il n'y ait pas d'interférence entre le peuple et ses représentant·es. Cette conception théorique de la vie politique explique, 235 ans plus tard, l'hypocrisie généralisée qui continue d'entourer les actions d'influence.

En effet, tous les jours, dans les communes, les départements, les régions, le Parlement, les ministères, les institutions européennes, des acteurs divers et variés poussent leurs avantages afin de faire avancer leurs intérêts, en toute légalité.
Cela s'appelle du lobbying, et même si, heureusement, il est davantage encadré et transparent, rien ne pourra empêcher ce phénomène constitutif de nos démocraties modernes quand bien même on considère qu'il court-circuite l'élaboration de la décision publique.
Les parlementaires, les élu·es, les administrations, les médias et les citoyen.nes devraient donc regarder cette réalité en face plutôt que la cacher ou la diaboliser.

Or des entreprises et fédérations professionnelles poursuivant parfois des intérêts économiques court-termistes opposés à la préservation des biens communs, ont les ressources pour financer leur propre département d'affaires publiques ou payer les services de cabinets spécialisés.
Les associations et collectifs défendant des causes d'utilité collective ont rarement ces capacités financières et rencontrent souvent des difficultés à faire entendre leurs plaidoyers aux décideurs politiques. Pour autant, il y a des réussites et des démarches qu'il faut valoriser et partager.

— VUE D'ENSEMBLE

08h30 - 09h15 **Accueil, café et networking**

09h15 - 09h25 **INTRODUCTION**

09h25 - 10h30 **PLÉNIÈRE D'OUVERTURE**

En quoi le lobbying d'utilité collective est-il complémentaire du plaidoyer ?

10h30 – 10h50 **TÉMOIGNAGES : Des actions de plaidoyer qui ont réussi !**

10h50 – 11h15 **Pause networking**

11h15 – 12h30 **QUATRE ATELIERS EN PARALLÈLE**

- Actions de rue, désobéissance civile, occupations de sites, etc. : quelles nouvelles stratégies pour intéresser les médias et construire un rapport de force ?
- Local, national, européen, international : différents échelons, différentes pratiques de plaidoyer et de lobbying
- Les tribunaux comme caisse de résonance des plaidoyers ?
- Le digital au service du plaidoyer

12h30 – 14h00 **Déjeuner**

14h00 – 14h20 **TÉMOIGNAGES : Des actions de plaidoyer qui ont rencontré des obstacles**

14h20 – 15h20 **PLÉNIÈRE**

Le chantage à l'emploi, l'argument majeur contre les biens communs

15h30 - 16h45 **QUATRE ATELIERS EN PARALLÈLE**

- Créer des coalitions d'acteurs pour augmenter la force du plaidoyer
- L'auto-représentation des personnes directement concernées par l'objet d'un plaidoyer
- Comment les médias peuvent être des relais du plaidoyer associatif ?
- Comment renforcer la fonction de plaidoyer et d'affaires publiques au sein des associations et collectifs ?

16h45 – 17h15 **Pause café et networking**

17h15 - 18h15 **PLÉNIÈRE**

Comment défendre la science face à ceux qui veulent la détourner au profit de leurs intérêts économiques ?

18h15 – 18h35 **TÉMOIGNAGES : Comment des entreprises à impact peuvent-elles contribuer à un plaidoyer ?**

18h35 - 19h00 **TABLE RONDE CONCLUSIVE**

Comment financer à hauteur des besoins et amplifier les démarches de plaidoyer et de lobbying d'utilité collective ?

— MATINÉE

09h15 - 09h25 **INTRODUCTION**

09h25 - 10h30 **PLÉNIÈRE D'OUVERTURE**

En quoi le lobbying d'utilité collective est-il complémentaire du plaidoyer ?

Des associations opposent plaidoyer et lobbying. Et s'ils étaient en fait complémentaires ? Interpeller l'opinion publique et faire émerger dans l'espace public une problématique pour la mettre à l'agenda médiatique et politique sont des démarches fondamentales pour défendre des causes d'utilité collective. Mais la maîtrise des circuits de décision politique et administrative est tout aussi indispensable pour réussir à faire aboutir son combat.

INTERVENANT·ES

- Julien Bayou, avocat, co-fondateur d'***Ecoutes abusives,*** ancien député
- Mathilde Dupré, directrice de l'***Institut Veblen*** et présidente de ***Communication et Démocratie***
- Elsa Foucraut, autrice du Guide du plaidoyer
- Nathalie Latour, déléguée générale de la ***Fédération des acteurs de la solidarité***

ANIMATION

- Bastien Resse, responsable plaidoyer de ***L'agence RUP***

10h30 – 10h50 **TÉMOIGNAGES : Des actions de plaidoyer qui ont réussi !**

INTERVENANT·ES

- Hugo Martinez, président de l'association ***HUGO !*** et fondateur de ***Image et Influence***
- Boris Patentreger Directeur France de ***Mighty Earth***
- Violaine Pierre, déléguée générale de l'***Opération Milliard***
- Flavie Vonderscher, responsable du plaidoyer de ***Halte à l'obsolescence programmée***

10h50 – 11h15 **Pause networking**

11h15- 12h30 **QUATRE ATELIERS EN PARALLÈLE**

11h15 - 12h30

— ATELIERS MATIN

— Actions de rue, désobéissance civile, occupations de sites, etc. : quelles nouvelles stratégies pour intéresser les médias et construire un rapport de force ?

Dans les années 2000-2015, actions de rue et happening étaient souvent utilisés par les associations et collectifs pour faire émerger des problématiques sociétales oubliées ou négligées par les politiques publiques. Force est de constater d'une part, que ces types de mobilisation intéressent moins les médias et d'autre part, que les risques se sont accrus, dans un contexte de répression plus sévère de ces actions de lutte, autorisées ou non. Quelles stratégies et formes d'activisme imaginer aujourd'hui pour se faire voir et entendre de l'opinion publique et des décideurs ?

INTERVENANT·ES

- Andrée de Backer, chercheure, membre de ***Scientifiques en rébellion***
- Victor Vauquois, cofondateur de ***Terres de Luttes***
- Laurence Veyne, co-directrice de programme chez ***Greenpeace France***

ANIMATION

- Cathy Mounier, responsable des campagnes et co-gérante de ***L'agence RUP***

— Local, national, européen, international : différents échelons, différentes pratiques de plaidoyer et de lobbying

Influer sur une décision municipale, soutenir une proposition de loi en France, faire campagne contre l'adoption d'une directive européenne ou mobiliser des citoyen·nes du monde entier en faveur des biens communs nécessitent des stratégies et des méthodologies adaptées à ces contextes juridiques et politiques différents. Et comment s'y prendre quand il faut agir sur plusieurs de ces échelons pour faire gagner sa cause ?

INTERVENANT·ES

- Jordan Allouche, fondateur d'***Ecolobby***
- Klervi Le Guenic, responsable plaidoyer de ***Canopée***
- Elise Rodriguez, directrice du plaidoyer de ***Global Health Advocate***
- Marie Yared, directrice senior international des campagnes d'***Avaaz***

ANIMATION

- Hugo Cartalas, co-fondateur et directeur du plaidoyer de ***Greenlobby***

— Les tribunaux comme caisse de résonance des plaidoyers ?

Les procédures judiciaires sont à double tranchant pour les acteurs du plaidoyer selon que ce sont eux qui les diligentent ou qui les subissent. Notre Affaire du siècle ou Sherpa ont illustré la capacité des associations à se saisir du droit pour attaquer en justice l'Etat ou des multinationales. Mais des ONG sont également victimes de la justice saisie par des acteurs économiques qui l'utilisent pour faire taire les revendications de la société civile.

INTERVENANT·ES

- François de Cambiaire, avocat chez ***Cambiaire, Méziani et associés***
- Jérémie Suissa, délégué général de ***Notre Affaire à tous***
- Nicolas Vercken, directeur des campagnes et du plaidoyer d'***Oxfam France***

ANIMATION

- Sophie Lemaître, chercheure en droit et membre d'***Intérêt à agir***

— Le digital au service du plaidoyer

Pour réussir un plaidoyer, il est nécessaire d'agréger le soutien de l'opinion publique. Qu'elles s'appuient sur des influenceurs numériques ou sur des citoyen·nes qui, par dizaines de milliers, signent une pétition ou relaient une campagne, les associations ont besoin du digital, notamment des réseaux sociaux. Il permet de dépasser le cercle des convaincus, mais aussi parfois de contourner le désintérêt des médias traditionnels. Comment l'utiliser au mieux, quels sont les pièges à éviter et comment passer d'un succès digital à une mise en œuvre politique et juridique ?

INTERVENANT·ES

- Julien Le Drogo, co-fondateur de ***Chilli***
- Iyane Sène, social media manager d'***Amnesty International France***
- Vincent Verzat, fondateur de ***Partager, c'est sympa***

ANIMATION

- Jérémy Just, responsable des stratégies de communication et co-gérant de ***L'agence RUP***

— APRÈS-MIDI

12h30 – 14h00 **DÉJEUNER**

14h00 – 14h20 **TÉMOIGNAGES : Des actions de plaidoyer qui ont rencontré des obstacles**

INTERVENANT·ES

- Élodie Barralon, coordinatrice des activités Analyse et Plaidoyer de ***Coordination SUD***
- Maurice Deffrennes, responsable du plaidoyer du ***Réseau Manger Bio***
- Stéphen Kerckhove, délégué général d'***Agir pour l'environnement***
- Yves Marry, co-fondateur et délégué général de ***Lève les yeux*** et animateur du ***Collectif Attention***

14h20 – 15h20 **PLÉNIÈRE**

Le chantage à l'emploi, l'argument majeur contre les biens communs

Menace de délocalisation, mise en avant de l'impact négatif sur l'emploi, la compétitivité et l'économie locale… Difficile pour un décideur public de résister aux argumentaires de certaines entreprises et fédérations professionnelles. Mais doit-on faire de ce critère une priorité absolue, face à d'autres enjeux (environnement, santé, qualité de l'emploi) ? Que se cache-t-il derrière les chiffres ? Comment des entreprises peuvent-elles être des alliées des associations ?

INTERVENANT·ES

- Anne Bringault, directrice des programmes du ***Réseau Action Climat***
- Mathilde Dupré, directrice de l'***Institut Veblen*** et présidente de ***Communication et Démocratie***
- David Garbous, président d'***En vérité***
- Kevin Gernier, responsable plaidoyer ***Transparency International France***

ANIMATION

- Bastien Resse, responsable plaidoyer de ***L'agence RUP***

15h30 - 16h45 **QUATRE ATELIERS EN PARALLÈLE**

15h30 - 16h45

— ATELIERS APRÈS-MIDI

— Créer des coalitions d'acteurs pour augmenter la force du plaidoyer

Pour faire descendre les gens dans la rue, obtenir la Grande Cause nationale, parler d'une seule voix à un·e ministre, ou médiatiser sa cause, l'union fait la force et un plaidoyer a sans doute plus de chance d'aboutir s'il est porté par une coalition d'acteurs complémentaires et conscients qu'ils seront plus influents s'ils agissent ensemble plutôt qu'en ordre dispersé. Comment réussir à construire un collectif, le rendre efficace et à faire perdurer la coopération dans le temps ?

INTERVENANT·ES

- Frédéric Bardeau, fondateur de ***Joins Forces*** et de ***Simplon***
- Inès d'Haultfoeuille, directrice du développement d'***Egregor***
- Amandine Lebreton-Garnier, directrice du ***Pacte du pouvoir de vivre***
- Florence Rizzo, directrice d'***Ecolhuma*** et co-fondatrice du ***Collectif Compétences psycho-sociales***

ANIMATION

- Vincent David, connecteur invétéré de ***L'agence RUP***

— L'auto-représentation des personnes directement concernées par l'objet d'un plaidoyer

Qu'il s'agisse de communautés autochtones de territoires déforestés, de personnes en situation de handicap ou de publics économiquement et socialement vulnérables, qu'en est-il de leur appropriation et de leur mobilisation quand un plaidoyer est lancé en leur nom et à leur bénéfice ? En quoi et comment le fait de les y associer peut-il renforcer la portée du message et contribuer à une meilleure représentation de ces publics ?

INTERVENANT·ES

- Louis-Marie Blanchard, coordinateur de la ***Coalition pour un renouveau démocratique***
- Adrien Roux, formateur ***Institut Alinsky***, coordinateur de l'association ***Alliance Citoyenne*** et du collectif ***Justice Ensemble***
- Gaëtan de Royer, fondateur de ***The Good Lobby France*** et président de ***Koz***

ANIMATION

- Cathy Mounier, responsable des campagnes et co-gérante de ***L'agence RUP***

— Comment les médias peuvent être des relais du plaidoyer associatif ?

Soit qu'il fasse de l'investigation, soit qu'il rédige un article ou réalise un reportage sur une campagne associative, un média est une formidable chambre d'écho pour un plaidoyer et une étape quasi incontournable pour le faire entrer dans l'agenda politique. Comment convaincre les journalistes du bien-fondé de sa cause, évaluer la portée et l'influence de tel ou tel média et capitaliser sur la visibilité obtenue pour obtenir des rendez-vous avec des décideurs politiques ?

INTERVENANT·ES

- Pierre Leibovici, journaliste chez ***Disclose***
- Valeria Rodriguez, responsable plaidoyer de ***Max Havelaar France***
- Benjamin Sourice, responsable conseils et stratégies de plaidoyer chez ***VoxPublic***

ANIMATION

- Lucie Anizon, directrice générale de ***Coop-Médias***

— Comment renforcer la fonction de plaidoyer et d'affaires publiques au sein des associations et collectifs ?

Mis à part les associations dont l'objet social est de faire du plaidoyer, la majorité d'entre elles n'ont pas forcément la culture de ces démarches d'influence ni les compétences en interne pour les réaliser. Comment articuler l'action des salarié·es et celle du conseil d'administration en matière de lobbying d'utilité collective ? Comment faire monter en compétence les responsables plaidoyer ? Comment éventuellement externaliser à un cabinet spécialisé en affaires publiques ?

INTERVENANT·ES

- Sophie Calmettes, responsable de l'animation du réseau et coordinatrice du plaidoyer de ***France Assos Santé***
- Isabelle Chandler, directrice des programmes Europe des ***Francas***
- Maïa Cordier, cheffe de projet influence de la ***Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France***
- Jean-Denis Crola, fondateur de ***6 p-m***

ANIMATION

- Nayla Ajaltouni, consultante en plaidoyer

APRÈS-MIDI

16h45 – 17h15 **Pause café et networking**

17h15 – 18h15 **PLÉNIÈRE**

Comment défendre la science face à ceux qui veulent la détourner au profit de leurs intérêts économiques ?

2025 marque un tournant dans les relations entre science et pouvoir. Que ce soit aux Etats-Unis ou en Europe, l'expertise scientifique est de plus en plus confondue – sans hiérarchie - avec l'opinion, ou parfois galvaudée par certains lobbies pour défendre des intérêts privés. Le climatosceptiscme n'en est qu'un des symptômes. Comment redonner foi en la science et en faire un allié puissant dans sa stratégie de plaidoyer ?

PARTICIPANT·ES

- David Demortain, sociologue des sciences et de l'action publique, directeur de recherche à l'***INRAE*** et directeur du ***LISIS*** (Laboratoire Interdisciplinaire Sciences Innovations Sociétés)
- Karine Jacquemart, fondatrice de ***Foodwatch***
- Sylviane Ratte, experte des déterminants commerciaux de la santé, directrice du bureau Europe de ***Vital Strategies***
- Jérôme Santolini, directeur de recherche en biologie et membre de ***Scientifiques en rébellion***

ANIMATION

- Didier Courbet, professeur et chercheur en sciences de l'information et de la communication à l'***Université d'Aix-Marseille***

18h15 – 18h35 **TÉMOIGNAGES : Comment des entreprises à impact peuvent-elles contribuer à un plaidoyer ?**

INTERVENANT·ES

- Béatrice Delpech, directrice générale adjointe d'***Enercoop*** et membre de l'alliance ***Les Licoornes***
- Jérémy Dumont, fondateur de ***Nous sommes vivants***
- Jonathan Guyot, responsable des programmes et des partenariats environnementaux de ***1% for the planet France***
- Nicolas Le Douarec, président d'***AVELI***

18h35 - 19h00 **TABLE RONDE CONCLUSIVE**

Comment financer à hauteur des besoins et amplifier les démarches de plaidoyer et de lobbying d'utilité collective ?

Réchauffement climatique, perte de biodiversité, surexploitation des ressources ; augmentation des cas de cancers, de diabète et d'obésité ; diminutions des ressources pour les acteurs de la solidarité sont autant de constats qui impliquent une amplification des actions de plaidoyer et de lobbying de la part des acteurs défendant ces causes. Il faut alors se demander qui est en mesure de financer ces actions pour améliorer leur impact et leur efficacité.

PARTICIPANT·ES

- Malo Bourel-Weeger, responsable affaires publiques et relations presse du ***Mouvement Impact France***
- Karine Gavand, directrice des programmes France de ***European Climate Foundation***
- Valérie Gramond, co-fondatrice et directrice générale de ***Greenlobby***
- David Ratinaud, responsable plaidoyer du ***Mouvement associatif***

ANIMATION

- Vincent David, connecteur invétéré de ***L'agence RUP***

l'agence RUP

Depuis 2006, nous mettons la communication au service de celles et ceux qui construisent un monde juste et résilient.

Mobilisés depuis notre création aux côtés des acteurs des transformations sociétales, nous entendons œuvrer concrètement à la visibilité et à l'impact de celles et ceux qui contribuent à des changements positifs et à l'émergence de nouveaux récits.

Nous revendiquons de faire de la communication au service des associations, fondations, entreprises et acteurs publics sincèrement engagés en faveur de transformations sociales et environnementales. Nous affirmons qu'il est urgent de dépasser la société de consommation pour accéder à une société du bien vivre.

Nous sommes convaincu·es que la communication, à condition de faire sa propre mue, peut et doit contribuer à l'élaboration de nouveaux imaginaires et au renforcement des pouvoirs d'agir, afin de construire une société plus juste, respectueuse du vivant et des biens communs.

Nous ne sommes pas dupes de certaines communications qui surfent avec opportunisme sur les crises sanitaire, environnementale et sociale, usant de for good et de divers washing. Nous défendons une communication utile aux idées essentielles. Au buzz, au clic et à la visibilité à tout prix, nous préférons conseiller des stratégies, des créations et des campagnes qui participent à des prises de conscience réelles et des changements en profondeur sur les questions de solidarité, d'écologie, de santé, d'emploi, de droits humains et de consommation responsable.

Notre spécificité repose sur une connaissance approfondie de ces thématiques, des organisations et des responsables qui les incarnent au sein de la société civile, de la recherche et des décideurs économiques et politiques. Nous nous efforçons de faire naître des connexions, de la transversalité et des coopérations entre ces univers qui parfois s'ignorent.

Cette approche systémique des enjeux de notre époque nous permet d'éclairer les choix de nos clients et de les aider à mieux communiquer sur leurs causes et leurs engagements afin d'accroître leur influence, leurs impacts et leurs externalités positives. La singularité de notre agence réside dans la diversité de nos parcours individuels et collectifs, façonnés par les sciences sociales et l'implication associative.

L'agence RUP est une SCOP (Société coopérative de production). Ce statut nous permet de travailler dans un environnement collectif, démocratique et solidaire. Au-delà des protections sociales, juridiques et financières que permet la coopérative, c'est un autre modèle entrepreneurial et un autre rapport au travail que nous défendons. Ce choix coopératif nous donne l'espace et la capacité d'inventer et de bâtir au quotidien le monde du travail que l'on veut, et qui nous semble aussi utile qu'essentiel.

Répartis aux quatre coins de France, nous transformons nos distances en atouts pour affirmer notre ancrage dans les territoires, réduire notre empreinte environnementale et profiter pleinement de nos choix de vie. Nous savons la richesse des initiatives sincères et audacieuses qui germent partout et sommes résolu·es à les mettre en valeur pour qu'elles inspirent et essaiment largement.